

## Bulletin 01 / 2014

# Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse IVS

Thèmes: „Documentation de solutions de construction : à présent également en français et en italien“  
„Nouvel ouvrage de référence sur les murs de pierres sèches : une aide de travail recommandée pour les projets de remise en état“  
„Important : veuillez soumettre vos demandes à temps“  
„SIG-IVS : affichage de voies d'importance régionale et locale“  
„Préservation d'éléments constitutifs historiques de voies de communication et droits à une subvention de mesures compensatoires“  
„Publication à l'occasion du congrès sur le Gothard 2013“

---

## Documentation de solutions de construction : à présent également en français et en italien

Sur le site Internet d'IVS, nous vous présentons à titre d'exemples des projets de remises en état qui ont été soutenus par IVS. Certains projets ont été documentés par des rapports détaillés avec des photos. Désormais une sélection de ces portraits de projets est disponible aussi en français et en italien.

---

## Nouvel ouvrage de référence sur les murs de pierres sèches : une aide de travail recommandée pour les projets de remise en état

La Fondation Actions en Faveur de l'Environnement Suisse (FAFE) a publié au printemps 2014 un livre étendu sur les murs de pierres sèches. L'ouvrage de 470 pages aborde toutes les facettes des murs de pierres sèches : l'histoire, la géologie, la culture, l'écologie, l'artisanat et même la symbolique des murs de pierres sèches sont éclairés et illustrés avec des photos et des graphiques de qualité, dans de nombreux articles de différents experts, également dans le secteur des voies de communication historiques.



La technique de construction et l'entretien occupent une place importante dans ce livre. L'OFROU a par conséquent été l'une des organisations à soutenir l'élaboration de l'ouvrage. Celui-ci apporte une aide précieuse pour la bonne préservation des voies de communication. Il constitue ainsi un ouvrage de référence pour l'application et contribue à une mise en œuvre unifiée. Les personnes intéressées pourront feuilleter le livre sur le site Internet [www.trockenmauerbuch.ch](http://www.trockenmauerbuch.ch) et le commander si elles le souhaitent. Ce site comprend aussi des liens utiles sur les [actions et semaines de travail](#) de la Fondation Actions en Faveur de l'Environnement Suisse ainsi que des informations techniques générales et des instructions de construction ([technischen Hintergrundinformationen und Bauanleitungen](#)).

*Trockenmauern: Grundlagen, Bauanleitung, Bedeutung. (Murs de pierres sèches : fondements, manuel de construction, signification), édité par la Fondation Actions en Faveur de l'Environnement Suisse. ISBN-10:3-258-07705-3, Haupt Verlag AG, relié, 470 pages, poids : 1913 g, prix : Fr. 110.–.*

## Important : veuillez soumettre vos demandes à temps

Les requérants veulent souvent commencer la construction quelques jours seulement après avoir adressé leur demande auprès de l'OFROU. Cependant, l'OFROU doit examiner et traiter soigneusement les demandes pour pouvoir évaluer correctement les projets et pouvoir apporter une aide financière ciblée, appropriée et efficace. Pour que tous les aspects importants puissent être réglés avant les opérations de construction, les demandes doivent être adressées le plus tôt possible, au plus tard un mois avant le début de la construction, à moins qu'il ne s'agisse de cas très urgents. Pour ce faire, il est important de prendre contact à temps avec les services cantonaux de l'IVS et avec l'OFROU afin de convenir de la marche à suivre à adopter et des mesures adéquates.

Sur le site Internet de l'IVS une [liste de contrôle](#) (pdf, 280 kb) avec la marche à suivre précise pour adresser des demandes d'aide financière est à disposition pour téléchargement.

---

## SIG-IVS : affichage de voies d'importance régionale et locale

Le [SIG-IVS](#) a été adapté il y a un an environ pour l'affichage de toutes les données géographiques de la Confédération.

Depuis lors, de nombreux utilisateurs nous ont signalé que la nouvelle structure de menu n'était pas pratique. On nous a demandé par exemple comment afficher les voies d'importance régionale et locale. Voici comment procéder : à gauche de la fenêtre SIG-IVS se trouve la colonne de navigation (voir ci-dessous). A l'aide des symboles « + » et « - » toutes les fonctions disponibles peuvent être affichées ou masquées. Les voies d'importance régionale et locale peuvent être activées (en cochant la case) dans la rubrique suivante : Voies de communication hist. – Données de base (voir cadre rouge sur la carte ci-dessous). A partir de là les voies peuvent aussi être affichées séparément depuis l'inventaire indicatif (Hinweisinventar) du canton de Berne.



Une autre question concerne les informations disponibles dans le SIG-IVS au sujet des voies : lorsque vous cliquez sur une voie, les informations et descriptions des itinéraires concernant cette voie sont affichées. Toutefois, dans certains cantons, ces informations sont disponibles uniquement pour les voies qui figurent dans l'inventaire fédéral, mais non pour les voies d'importance régionale et locale.

Vous trouverez aussi plus d'informations sur l'adaptation du SIG-IVS au nouveau logiciel dans notre dernière newsletter 1/2013.

---

## Préservation d'éléments constitutifs historiques de voies de communication et droits à une subvention de mesures compensatoires

L'OFROU reçoit souvent des demandes d'aide financière pour des mesures de construction qui visent principalement à la compensation d'interventions sur des éléments constitutifs spécifiques de voies de communication. Par exemple, pour la remise en état du pavement après l'installation de conduites de service ou pour la construction d'un mur de pierres sèches à un nouvel emplacement après l'élargissement d'un chemin. Dans de nombreux cas de ce type, l'OFROU n'est cependant pas en mesure de fournir une aide financière, même si certaines mesures seraient éventuellement justifiées, car l'objectif de préservation n'est pas suffisamment atteint : bien que certains éléments individuels soient préservés ou restaurés, l'effet d'ensemble de la voie n'en est pas moins réduit par d'autres mesures.

Les mesures compensatoires ne sont ainsi pas considérées comme subventionnables. Elles doivent être ordonnées et financées en premier lieu dans le cadre du projet qui porte atteinte à la voie de communication historique.

Les demandes d'aide financière de ce genre sont refusées pour la raison suivante : la mission de protection légale (LPN et OIVS) consiste avant tout dans la préservation de l'objet historique global qui nous a été légué (si possible sur l'ensemble des parcours désignés dans l'inventaire), sous son aspect d'objet construit et architectural, avec ses éléments constitutifs, ses matériaux et procédés techniques, dans sa fonction et son influence sur le paysage. La protection doit ainsi viser l'unité de l'ensemble formé par ces éléments marquants d'une voie de communication historique et non à la préservation d'éléments ou de composants individuels.

---

## Publication à l'occasion du congrès sur le Gothard 2013

Une année s'est déjà écoulée depuis le congrès ICOMOS « Un avenir pour le paysage historique des voies de communication du Gothard » (en allemand « Eine Zukunft für die historische Verkehrslandschaft Gotthard ») à Altdorf. Pour ce congrès, une publication en allemand avec tous les exposés de la manifestation a paru en été 2014 et peut être téléchargée gratuitement comme document PDF sur le [site Internet de l'Académie suisse des sciences](#). Ce document présente aussi l'IVS et les possibilités des pouvoirs publics et des organismes privés pour la préservation à long terme des voies de communication historiques.



---

Merci de votre intérêt pour l'IVS !

Hans Peter Kistler  
Office fédéral des routes (OFROU)